I.TMH FINANCE

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 euros
Siège social : 155 CHEMIN DE PRAROUET
42660 TARENTAISE
908 288 335 RCS ST ETIENNE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 27 AVRIL 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 30 277,22 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 30 277,22 euros

En totalité au crédit du compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à 11 748,49 euros.

L'Associé Unique constate qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2025 qu'il vient d'approuver que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social, et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance



SARL I.TMH FINANCE

Comptes annuels

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

CERTIFIES CONFORMES

Cabinet d'expertise comptable SYDEA
1 Route des Troques Bat LW1 69630 Chaponost
www.sydea.fr

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① BILAN SIMPLIFIE

DGFiP N° 2033-A-SD2026

Désignation de l'entreprise : SARL LTMH FINANCE — 155 CHEMIN DE PRAROUET — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 42660 TARENTAISE

SIRET : 9 0 8 2 8 8 3 3 5 0 0 0 1 5

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12

Durée de l'exercice précédent * : 12

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31122025 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122024 Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012		
		Autres*	014		016		
	Immobilisations corporelles*		028		030		
	Immobilisations financières* (1)		040	7 548	042	7 548	7 548
	Total I (5)		044	7 548	048	**7 548**	**7 548**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	9 450	070	9 450	
		Autres * (3)	072	9 526	074	9 526	184
	Charges constatées d'avance *		092	561	094	561	
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	13 940	086	13 940	52 060
	Total II		096	**33 477**	098	**33 477**	**52 244**
	Total général (I + II)		110	**41 025**	112	**41 025**	**59 792**

PASSIF

			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	100	100
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	10	10
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	5 270	5 270
	Report à nouveau	134	(18 529)	(14 831)
	Résultat de l'exercice	136	**30 277**	**(3 697)**
	Subventions d'investissement	137		
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	**17 128**	**(13 149)**
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		53 904
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	288	2 406
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 3 150)	172	12 752	4 053
	Comptes courants d'associés	173	657	2 379
	Autres dettes	175	10 200	10 200
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	**23 897**	**72 941**
	Total général (I + II + III)	180	**41 025**	**59 792**

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197	9 450	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

GH

(2) COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) — DGFiP N° 2033-B-SD2026

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise: SARL LTMH FINANCE — Néant [ ] *

A - RÉSULTAT COMPTABLE			Exercice N clos le 31122025 (1)	Exercice N-1 clos le 31122024 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * — dont export et livraisons intracommunautaires	209	210	
	Production vendue : biens	215	214	
	Production vendue : services * — dont export et livraisons intracommunautaires	217	218	101 317 / 79 257
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	
	Production immobilisée *		224	
	Subventions d'exploitation reçues		226	
	Autres produits		230	491
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232	101 317 / 79 748
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	
	Variation de stocks (marchandises) *		236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnement)*		240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : ..... - immobilier : . .....)		242	2 945 / 7 035
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243 : 1 155	244	3 190 / 6 061
	Rémunérations du personnel *		250	58 289 / 52 633
	Cotisations sociales (dont cotisations personnelles de l'exploitant)	380 : 1 917	252	5 915
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)	255 :	254	7 667
	Dotations aux dépréciations		256	
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	1 028 / 11
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
	Total des charges d'exploitation (II)		264	65 452 / 79 323
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	35 865 / 425
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	
	Produits exceptionnels (IV)		290	55 000
	Charges financières (V)		294	64 / 1 455
	Charges exceptionnelles (VI) — Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	300	57 276
	Charges exceptionnelles — Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	5 524 / 392
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	30 277 / (3 697)
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	30 277 / 314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318	
	Provisions non déductibles*		322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	5 524
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	330	1 027
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		
	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		
	Zone de revitalisation rurales (44. quindecies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		342
	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992		
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345		
	Investissements et souscriptions outre-mer	344		
	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993		
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987		
	Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127		
	Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR)	181		
	dont divers* — Créance due au report en arrière du déficit	346		350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		
	Déduction exception-nelle simulateur de conduite	641		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649		
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		352	36 828 / 354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)		356	
	Déficits antérieurs reportables :* ..... dont imputés sur le résultat :			360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		370	36 828 / 372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

GH

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière (Plan Comptable Général 2022-06, prescriptions du Code de Commerce, règlement n°2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable) et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **41 025** euros**.**

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **101 317** euros et un total **charges** de **71 040** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **30 277** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Règles et Méthodes Comptables

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Evènement post-clôture

Néant

Faits caractéristiques de l'exercice

Changement de PCG au 01/01/2025

Immobilisations

	Règlement ANC 2022-06	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations	7 548					7 548
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 548					7 548
	TOTAL	7 548					7 548

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	9 450	9 450	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	76	76	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	9 450		9 450
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance	561	561	
	TOTAL DES CREANCES	19 537	10 087	9 450
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	288	288		
	Personnel et comptes rattachés	4 029	4 029		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	5 524	5 524		
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 150	3 150		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	49	49		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	657	657		
	Autres dettes	10 200	10 200		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	23 897	23 897		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	53 857			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	657			

Mission de présentation des comptes annuels/ Voir attestation de l'expert-comptable

Détail de l'Actif

		01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé							
TOTAL II – Frais d'établissement NET							
TOTAL III - Actif Immobilisé NET		7 548,00	18,40	7 548,00	12,62		
Participations		7 548,00	18,40	7 548,00	12,62		
261000	TITRES DE PARTICIPATION	48,00	0,12	48,00	0,08		
261100	PARTICIPATION ABEILLES ET ENVIRONNE	7 500,00	18,28	7 500,00	12,54		
TOTAL IV - Actif Circulant NET		33 477,27	81,60	52 244,20	87,38	(18 766,93)	-35,92
Créances clients et comptes rattachés		9 450,00	23,03			9 450,00	
041D	Collectif clients débiteurs	9 450,00	23,03			9 450,00	
Autres créances		9 525,91	23,22	184,20	0,31	9 341,71	N/S
445660	TVA DEDUCTIBLE SUR ABS	37,91	0,09	87,60	0,15	(49,69)	-56,72
445670	CREDIT DE TVA A REPORTER	38,00	0,09			38,00	
445860	TVA SUR FACTURES NON PARVENUES			96,60	0,16	(96,60)	-100,0
451000	COMPTE COURANT ABEILLES&ENVIRONN	9 450,00	23,03			9 450,00	
Charges constatées d'avance		561,00	1,37			561,00	
486100	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	561,00	1,37			561,00	
Disponibilités		13 940,36	33,98	52 060,00	87,07	(38 119,64)	-73,22
512200	BP AURA	3 940,36	9,60	52 060,00	87,07	(48 119,64)	-92,43
512300	BP TRESOPLUS	10 000,00	24,38			10 000,00	
TOTAL DU BILAN ACTIF		41 025,27	100,00	59 792,20	100,00	(18 766,93)	-31,39

Détail du Passif

		01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres		17 128,09	41,75	(13 149,13)	-21,99	30 277,22	230,26
Capital Social ou individuel		100,00	0,24	100,00	0,17		
101300	CAPITAL	100,00	0,24	100,00	0,17		
Réserve légale		10,00	0,02	10,00	0,02		
106100	RESERVES LEGALE	10,00	0,02	10,00	0,02		
Autres réserves		5 269,60	12,84	5 269,60	8,81		
106800	AUTRES RESERVES	5 269,60	12,84	5 269,60	8,81		
Report à nouveau		(18 528,73)	-45,16	(14 831,43)	-24,80	(3 697,30)	-24,93
119000	REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	(18 528,73)	-45,16	(14 831,43)	-24,80	(3 697,30)	-24,93
Résultat de l'exercice		30 277,22	73,80	(3 697,30)	-6,18	33 974,52	918,90
TOTAL II - Autres fonds propres							
TOTAL III - Total des Provisions							
TOTAL IV - Total des dettes		23 897,18	58,25	72 941,33	121,99	(49 044,15)	-67,24
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				53 903,62	90,15	(53 903,62)	-100,0
168840	INTERETS COURUS SUR EMPRUNT			46,30	0,08	(46,30)	-100,0
164100	PRET 6033304 76K€ BP			53 857,32	90,07	(53 857,32)	-100,0
Emprunts et dettes financières divers		656,80	1,60	2 378,80	3,98	(1 722,00)	-72,39
455100	C/C GREGORY HOSPITAL	656,80	1,60	2 378,80	3,98	(1 722,00)	-72,39
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		288,00	0,70	2 405,53	4,02	(2 117,53)	-88,03
040C	Collectif fournisseurs créditeurs	288,00	0,70	1 825,93	3,05	(1 537,93)	-84,23
408100	FOURN. FACTURES NON PARVENUES			579,60	0,97	(579,60)	-100,0
Dettes fiscales et sociales		12 752,38	31,08	4 053,38	6,78	8 699,00	214,61
428600	COTISATIONS SOCIALES A PAYER	4 029,00	9,82			4 029,00	
444000	ETAT, IMPOTS SUR LES BENEFICES	5 524,00	13,46	392,00	0,66	5 132,00	N/S
445510	TVA A DECAISSER			3 612,00	6,04	(3 612,00)	-100,0
445720	TVA COLLECTEE 20%	3 150,00	7,68			3 150,00	
448630	FORMATION CONTINUE	49,38	0,12	49,38	0,08		
Autres dettes		10 200,00	24,86	10 200,00	17,06		
467100	RUCHER DE TARANTAISE	10 200,00	24,86	10 200,00	17,06		
TOTAL DU BILAN PASSIF		41 025,27	100,00	59 792,20	100,00	(18 766,93)	-31,39

Détail des Soldes Intermédiaires (Activité mixte

		01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
Montant net du chiffre d'affaires		101 316,67	100,00	79 256,67	100,00	22 060,00	27,83
Marge commerciale							
Production vendue		101 316,67	100,00	79 256,67	100,00	22 060,00	27,83
706000	PRESTATION DE SERVICES	101 316,67	100,00	79 256,67	100,00	22 060,00	27,83
Production de l'exercice		101 316,67	100,00	79 256,67	100,00	22 060,00	27,83
Marge brute de production		101 316,67	100,00	79 256,67	100,00	22 060,00	27,83
MARGES (Commerciale + Production)		101 316,67	100,00	79 256,67	100,00	22 060,00	27,83
Achats non stockés matières et fournitures		140,83	0,14	159,00	0,20	(18,17)	-11,43
606300	PETITS EQUIPEMENTS	140,83	0,14	159,00	0,20	(18,17)	-11,43
Autres charges externes		2 803,98	2,77	6 876,02	8,68	(4 072,04)	-59,22
615000	ENTRETIENS ET REPARATIONS			304,28	0,38	(304,28)	-100,0
616000	ASSURANCE			1 930,22	2,44	(1 930,22)	-100,0
622600	HONORAIRES	2 330,00	2,30	1 280,00	1,62	1 050,00	82,03
622610	HONORAIRES DIVERS	(483,00)	-0,48	2 200,24	2,78	(2 683,24)	-121,9
622620	HONORAIRES SOCIAL			168,00	0,21	(168,00)	-100,0
622700	FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX			296,34	0,37	(296,34)	-100,0
627800	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE	956,98	0,94	696,94	0,88	260,04	37,31
Valeur ajoutée produite		98 371,86	97,09	72 221,65	91,12	26 150,21	36,21
Impôts, taxes & versements assimilés sur rémunérations		118,00	0,12	121,13	0,15	(3,13)	-2,58
633300	FORMATION CONTINUE CDI	118,00	0,12	121,13	0,15	(3,13)	-2,58
Impôts, taxes & versements assimilés autres		3 072,00	3,03	5 940,00	7,49	(2 868,00)	-48,28
635110	CVAE ET CFE	1 155,00	1,14			1 155,00	
635140	TVS			2 412,00	3,04	(2 412,00)	-100,0
637810	CSG DEDUCTIBLE	1 917,00	1,89	3 528,00	4,45	(1 611,00)	-45,66
Salaires		58 289,00	57,53	52 632,98	66,41	5 656,02	10,75
641000	REMUNERATION GERANCE	55 550,00	54,83	25 561,00	32,25	29 989,00	117,32
641100	SALAIRES, APPOINTEMENTS			15 407,98	19,44	(15 407,98)	-100,0
641150	COTISATIONS URSSAF GERANCE	2 739,00	2,70	11 664,00	14,72	(8 925,00)	-76,52
Cotisations sociales				5 915,20	7,46	(5 915,20)	-100,0
645100	COTISATIONS URSSAF			4 273,79	5,39	(4 273,79)	-100,0
645300	COTISATIONS CAISSES RETRAITES			1 641,41	2,07	(1 641,41)	-100,0
Excédent brut d'exploitation		36 892,86	36,41	7 612,34	9,60	29 280,52	384,65
Reprises sur provisions				490,29	0,62	(490,29)	-100,0
791000	TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOI			490,29	0,62	(490,29)	-100,0
Autres produits d'exploitation		0,33		0,59		(0,26)	-44,07
758000	PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,33		0,59		(0,26)	-44,07
Dotations aux amortissements et provisions				7 666,83	9,67	(7 666,83)	-100,0
681120	DOT AMORT CORP			7 666,83	9,67	(7 666,83)	-100,0

Mission de présentation des comptes annuels/ Voir attestation de l'expert-comptable

Détail des Soldes Intermédiaires (Activité mixte

		01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
Autres charges		1 027,86	1,01	11,34	0,01	1 016,52	N/S
658000	CHARGES DIV. GESTION COURANTE	0,86		11,34	0,01	(10,48)	-92,42
658200	AMENDES ET PENALITES	1 027,00	1,01			1 027,00	
Résultat d'exploitation		35 865,33	35,40	425,05	0,54	35 440,28	N/S
Total des charges financières		64,11	0,06	1 454,64	1,84	(1 390,53)	-95,59
661160	INTERETS D'EMPRUNT	64,11	0,06	1 454,64	1,84	(1 390,53)	-95,59
Résultat courant avant impôts		35 801,22	35,34	(1 029,59)	-1,30	36 830,81	N/S
Produits exceptionnels				55 000,00	69,39	(55 000,00)	-100,0
775200	PCEAC			55 000,00	69,39	(55 000,00)	-100,0
Charges exceptionnelles				57 275,71	72,27	(57 275,71)	-100,0
675200	VCEAC CORP			57 275,71	72,27	(57 275,71)	-100,0
Résultat exceptionnel				(2 275,71)	-2,87	2 275,71	100,00
Impôts sur les bénéfices		5 524,00	5,45	392,00	0,49	5 132,00	N/S
695000	IMPOTS SUR LES BENEFICES	5 524,00	5,45	392,00	0,49	5 132,00	N/S
Résultat de l'exercice		30 277,22	29,88	(3 697,30)	-4,66	33 974,52	918,90

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Egalité
Fraternité

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
(2026)
Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01012025** et clos le **31122025** — Régime simplifié d'imposition [X] — Régime réel normal [ ]

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe [ ] — Si PME innovante [ ] — Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) [ ]

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	Adresse du siège social
SARL LTMH FINANCE	
SIRET **90828833500015**	
Adresse du principal établissement	Ancienne adresse en cas de changement
155 CHEMIN DE PRAROUET **42660 TARENTAISE**	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

SIRET

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d' identification de la société mère :

B ACTIVITÉ

Activités exercées : **conseil**

Si vous avez changé d'activité, cochez la case [ ]

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal : 0 — Bénéfice imposable à 15% : 36 828 — Déficit :

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10% :

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15% : — PV à long terme imposables à 19% : — PV exonérées (art. 238 quindecies) :

Autres PV imposables à 19% : — PV à long terme imposables à 0% :

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle art. 44 sexies [ ] — Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A [ ] — Zone franche urbaine Territoire entrepreneur art 44 octies A [ ] — Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies [ ] — Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies [ ]

France ruralités revitalisation FRR art. 44 quindecies A [ ] — Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies [ ] — Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies [ ] — Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies [ ] — Autres dispositifs [ ]

Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies [ ]

Sociétés d'investissements immobiliers cotées [ ] — Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) : — Plus-values exonérées relevant du taux de 15% :

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI [ ]

F CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES BENEFICES DES GRANDES ENTREPRISES (CES) (cf. notice déclaration n°2065-SD)

Base d'imposition : — Chiffre d'affaires : — Taux d'imposition :

I CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES GRANDES ENTREPRISES DE TRANSPORT MARITIME (CTM) (cf. notice n°2065-SD)

Base d'imposition : — Taux d'imposition :

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5% :

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI — Si oui, indication du logiciel utilisé : ComptabiliteExpert

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : S	Nom et adresse du conseil :
SYDEA 1 ROUTE DES TROQUES 69630 CHAPONOST Tél :	Tél :

Identité du déclarant :

Date : 15042026 Lieu : TARENTAISE

Qualité et nom du signataire : G.HOSPITAL

Signature : GERANT

Examen de conformité fiscale (ECF) [ ] — ***prestataire :***

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD
(2026)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise et date de clôture de l'exercice : **SARL I.TMH FINANCE** **31122025**

G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)	
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus **(A préciser par nature sur les lignes e à h)**		(e)	
		(f)	
		(g)	
		(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	
7. Montant des revenus répartis		total (a à h)	

H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL : Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Montant des sommes versées : à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement : Indemnités forfaitaires	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement : Remboursements	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 : Indemnités forfaitaires	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 : Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8
HOSPITAL Grégory 155 CHEMIN DE PRAROUET 42660 TARENTAISE FRANCE	100	2025	55 550				

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2026)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise et Date de clôture de l'exercice

SARL I.TMH FINANCE

31122025

I	DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION
REMUNERATIONS	Montant brut des salaires,**abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2025,** montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a*ter* et a*quater*)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① BILAN SIMPLIFIE

DGFiP N° 2033-A-SD2026

Désignation de l'entreprise : SARL I.TMH FINANCE — 155 CHEMIN DE PRAROUET — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 42660 TARENTAISE

SIRET : 9 0 8 2 8 8 3 3 5 0 0 0 1 5

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12

Durée de l'exercice précédent * : 12

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Net 3 (Exercice N clos le 31122025)	Net 4 (Exercice N-1 clos le 31122024)
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012		
		Autres*	014		016		
	Immobilisations corporelles*		028		030		
	Immobilisations financières* (1)		040	7 548	042	7 548	7 548
	Total I (5)		044	**7 548**	048	**7 548**	**7 548**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	9 450	070	9 450	
		Autres * (3)	072	9 526	074	9 526	184
	Charges constatées d'avance *		092	561	094	561	
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	13 940	086	13 940	52 060
	Total II		096	**33 477**	098	**33 477**	**52 244**
	Total général (I + II)		110	**41 025**	112	**41 025**	**59 792**

PASSIF

			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	100	100
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	10	10
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	5 270	5 270
	Report à nouveau	134	(18 529)	(14 831)
	Résultat de l'exercice	136	**30 277**	**(3 697)**
	Subventions d'investissement	137		
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	**17 128**	**(13 149)**
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		53 904
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	288	2 406
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 3 150)	172	12 752	4 053
	Comptes courants d'associés	173	657	2 379
	Autres dettes	175	10 200	10 200
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	**23 897**	**72 941**
	Total général (I + II + III)	180	**41 025**	**59 792**

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197	9 450	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD2026

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise: **SARL I.TMH FINANCE**

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 31122025 (1)	Exercice N-1 clos le 31122024 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	210		
	Production vendue biens	214		
	Production vendue services * (dont export et livraisons intracommunautaires 209 / 215 / 217)	218	101 317	79 257
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)	222		
	Production immobilisée *	224		
	Subventions d'exploitation reçues	226		
	Autres produits	230		491
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)	232	**101 317**	**79 748**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)	234		
	Variation de stocks (marchandises) *	236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)	238		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnement)*	240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : ..... - immobilier : . .....)	242	2 945	7 035
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 : 1 155)	244	3 190	6 061
	Rémunérations du personnel *	250	58 289	52 633
	Cotisations sociales (dont cotisations personnelles de l'exploitant 380 : 1 917)	252		5 915
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI 255)	254		7 667
	Dotations aux dépréciations	256		
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 ; dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260)	262	1 028	11
	Total des charges d'exploitation (II)	264	**65 452**	**79 323**
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	270	**35 865**	**425**
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)	280		
	Produits exceptionnels (IV)	290		55 000
	Charges financières (V)	294	64	1 455
	Charges exceptionnelles (VI)	300		57 276
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)	306	5 524	392
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)	310	**30 277**	**(3 697)**
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	**30 277**	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318		
	Provisions non déductibles*	322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324	5 524	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 ; écarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248	330	1 027	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies) 986 ; Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989 ; Zone de revitalisation rurales (44. quindecies) 138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991 ; Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992	342		
	ZFA NG (44 quaterdecies) 345 ; Investissements et souscriptions outre-mer 344 ; Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies) 993			
	Zone franche urbaine (44 octies A) 987 ; Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127 ; Zones France Ruralités Revitalisation (ZFRR) 181			
	dont divers* : Créance due au report en arrière du déficit 346 ; Déduction exceptionnelle (art 39 decies) 655 ; Déduction exceptionnelle simulateur de conduite 641	350		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) 643 ; Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) 645 ; Déduction exceptionnelle (art 39 decies C) 647			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D) 648 ; Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G) 649 ; Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F) 990			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	**36 828**	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)	356		
	Déficits antérieurs reportables :* ..... dont imputés sur le résultat :			360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	370	**36 828**	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

2033B - Divers à réintégrer au31/12/2025

Libellé	Montant
AMD-Amendes et pénalités	1 027
Totalisation	1 027

DGFiP N° 2033-C2026

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SARL LTMH FINANCE**

Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480	7 548	482		484		486	7 548	
TOTAL		490	**7 548**	492		494		496	**7 548**	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immoblisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570		572		574		576	

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif* ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values Court terme * ⑤	Long terme 19 % ⑥	Long terme 15 % ou 12,80 % ⑦	Long terme 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : **SARL I.TMH FINANCE** — Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immob. incorp.	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agen-cements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter
Déficits imputés			983	
Déficits reportables			984	
Déficits de l'exercice			860	
Total des déficits restant à reporter			870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives			381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Montant de la TVA collectée			374	20 263
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	493
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social		690	
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social		691	
Revenu brut social (si le montant est négatif)	692		
Revenu brut social (si le montant est positif)		693	

(5)

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2033-E 2026

Désignation de l'entreprise : **SARL LTMH FINANCE** Néant [X] *

Exercice ouvert le : **01012025** et clos le : **31122025** Durée en nombre de mois **12**

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel *	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
TOTAL 1	106	

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante y compris les plus-values de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	113	
Variation positive des stocks	111	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée **TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3**	137	

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	117	

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.

Mono établissement au sens de la CVAE	020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE			022	
Effectifs au sens de la CVAE			023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			026	
Période de référence	024		160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)			186	

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

⑥ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F 2026

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/1 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

N° SIRET 908288335 00015

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SARL I.TMH FINANCE**

ADRESSE (voie) **155 CHEMIN DE PRAROUET**

CODE POSTAL **42660** VILLE **TARENTAISE**

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100
TOTALISATION	905	1	TOTALISATION	906	100

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) **M** | Nom de famille **HOSPITAL** | Prénom(s) **Grégory** | Nom d'usage | % de détention **100,00** | Nb de parts ou actions **100**

Naissance : Date **17051980** | N° département **69** | Commune **TASSIN LA DEMI LUNE** | Pays **FRANCE**

Adresse : N° **155** | Voie **CHEMIN DE PRAROUET** | Code postal **42660** | Commune **TARENTAISE** | Pays **FRANCE**

Titre (2) | Nom de famille | Prénom(s) | Nom d'usage | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance : Date | N° département | Commune | Pays

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(7) FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFiP N° 2033-G 2026

1/1 **(1)** Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

N° SIRET 90828833500015

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SARL LTMH FINANCE**

ADRESSE (voie) **155 CHEMIN DE PRAROUET**

CODE POSTAL **42660** VILLE **TARENTAISE**

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE	**905**	**1**

Forme juridique **SAS** Dénomination **ABEILLES ET ENVIRONNEMENT**

N° SIREN (si société établie en France) **887834729** % de détention **50,00**

Adresse : N° **90** Voie **CHEMIN DES SOURCES**

Code postal **69230** Commune **SAINT GENIS LAVAL** Pays **FRANCE**

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit

(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SARL LTMH FINANCE	**90828833500015**	**7022Z**
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
155 CHEMIN DE PRAROUET **42660 TARENTAISE**		

I. Résultats de l'exercice		
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs *(tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)*	36 828
b	Dont plus-value nette à court terme *(tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)*	
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice *(tableau 2058-A, ligne XL ou tableau 2033-B, ligne 360)*	
B. Résultats relevants du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice *(pour les entreprises sousmises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WV)*	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI *(tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)*	
f	Dont moins-values à long terme ou deficits imputés au titre de l'exercice *(pour les entreprises sousmises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WW et XB)*	

II. Bénéfices soumis au taux réduit		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € ou 42 500 € x (Durée de l'exercice en mois / 12)	42 500
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	36 828
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	36 828

III. Bénéfices soumis au taux normal		
l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%		
m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065	

Taux réduit d'IS
Répartition du capital

(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SARL I.TMH FINANCE	**90828833500015**	**7022Z**
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
155 CHEMIN DE PRAROUET **42660 TARENTAISE**		

Participations détenues par d'autres sociétés à la clôture de l'exercice			
(a) Désignation de la société participante et adresse de son siège social	(b) % participation	(c) Nom et adresse des personnes physiques participant au capital de la société mentionnée colonne (a)	(d) % participation détenu dans la sté mentionnée colonne (a)

Taux réduit d'IS
Répartition du capital

(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SARL I.TMH FINANCE	**90828833500015**	**7022Z**
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
155 CHEMIN DE PRAROUET **42660 TARENTAISE**		

Participations détenues à la clôture de l'exercice par des fonds communs de placement à risques, sociétés de capital-risques, sociétés de développement régional ou des sociétés financières d'innovation	
(a) Désignation de la société ou du fonds et adresse de son siège social	(b) % participation

Taux réduit d'IS
Répartition du capital

(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SARL LTMH FINANCE	**90828833500015**	**7022Z**
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
155 CHEMIN DE PRAROUET **42660 TARENTAISE**		

Modifications intervenues dans la composition du capital au cours de l'exercice			
Nature de l'opération	Nom et adresse de l'acheteur/souscripteur	Nom et adresse du vendeur	% de participation concerné par l'opération

Taux réduit d'IS
(Article 219 - I - f du CGI)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code APE
SARL I.TMH FINANCE	**90828833500015**	**7022Z**
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
155 CHEMIN DE PRAROUET **42660 TARENTAISE**		

Le soussigné

- Nom et prénom : GERANT
- Qualité : G.HOSPITAL

déclare que l'entreprise ci-dessus désignée applique depuis le :
les dispositions de l'article 219-I-f du Code Général des Impôts, en référence ci-dessus.

L'entreprise entend bénéficier de l'imposition au taux réduit et s'engage en conséquence
à incorporer au capital les bénéfices en cause dans les conditions prévues au f du I de l'article 219.

Fait à : TARENTAISE
Le : 15042026

Signature du déclarant

Charges à payer (avec détail)

Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		46	(46)	100,0
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		580	(580)	100,0
Dettes fiscales et sociales	4 078	49	4 029	N/S
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	4 078	675	3 403	503,9

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	561		561	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	561		561	